

Éditorial « Les enfants de deux à trois ans en France : vers une articulation cohérente entre accueil et scolarisation »

“Avec, en France, un manque de places pour les enfants de la naissance à trois ans” l’organisation de modalités adaptées pour les enfants de deux à trois ans constitue aujourd’hui un enjeu stratégique. Entre l’accueil du jeune enfant et l’entrée dans le préscolaire, cette tranche d’âge est au confluent de deux cadres institutionnels distincts : le Service public de la petite enfance (SPPE) relevant du ministère de la Santé et des familles, et la préscolarisation des moins de trois ans relevant de l’Éducation nationale. Il importe de garantir une prise en charge cohérente, qualitative et équitable des 2-3 ans.

La préscolarisation des moins de trois ans en toute petite section (TPS), essentiellement en secteur prioritaire, vise à prévenir les inégalités scolaires et sociales par une entrée progressive dans les apprentissages, notamment langagiers et relationnels et répond à des exigences : projet pédagogique spécifique, enseignants volontaires et formés, aménagement des espaces, respect des besoins et rythmes des tout-petits, coopération étroite avec les familles. La TPS constitue une préscolarisation précoce adaptée.

Parallèlement, le SPPE confère aux communes un rôle d’autorité organisatrice de l’accueil du jeune enfant. Depuis 2025, celles-ci sont responsables de l’information des familles, de la planification de l’offre et de la coordination territoriale. Le SPPE vise tous les enfants et pour les 2 à 3 ans, les responsables locaux des collectivités et de l’État ont à s’interroger sur la nature de l’offre à développer.

La stratégie à mettre en œuvre repose sur une convergence qualitative plutôt que sur une extension des dispositifs dans leur logique propre. Plusieurs pistes sont à poursuivre :

- L’inscription explicite de la question des 2-3 ans dans les diagnostics territoriaux du SPPE pour objectiver les besoins et identifier les contextes où la TPS est pertinente. Des conventions locales entre communes et autorités académiques pourraient formaliser cette coordination.
- Un appui sur le Référentiel national de la qualité d’accueil du jeune enfant. Structuré autour de la relation à l’enfant, de la relation aux parents et de la qualité organisationnelle, il offre un socle commun de principes : sécurité affective, adaptation progressive, stabilité des équipes, coopération avec les familles. Élaboré pour les structures d’accueil, il doit inspirer les pratiques en TPS et favoriser un langage partagé entre professionnels de la petite enfance et enseignants.
- Un investissement dans la formation et l’évaluation qualitative des dispositifs. Les enseignants pour les moins de trois ans doivent bénéficier d’une préparation spécifique au développement du jeune enfant et au travail partenarial. L’évaluation doit intégrer la qualité des conditions d’accueil et la continuité des parcours.

Ainsi, la place des enfants de deux à trois ans doit-elle reposer sur une gouvernance coordonnée de politiques publiques, la complémentarité entre SPPE et Éducation nationale permettant de garantir à chaque enfant un environnement sécurisant, stimulant et équitable.

Catherine Pascual

Inspectrice chargée de «mission maternelle»
Vice-présidente de l’OMEP-France.

OMEP France

- Conseil d'administration de l'OMEP France qui a permis la cooptation de **Marie-Claude THOMAS** au sein du conseil.
- L'OMEP France a accueilli, du 02 au 04 février 2026, les délégations des comités OMEP de la République démocratique du Congo, de la Côte d'Ivoire et du Mali, à l'occasion d'un voyage d'études consacré à l'organisation pédagogique de l'éducation préscolaire et à la formation de ses enseignants.



- L'OMEP France a participé au 18e forum international des ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO pour une éducation verte.



OMEP Europe

- Projet " 1001 jours OMEP" lancé par **Cate Carroll**, Vice-présidente de l'OMEP, pour favoriser la promotion des droits de l'enfant chaque jours depuis le 1er janvier 2026 à travers les réseaux sociaux.

OMEP Mondiale

- L'OMEP a participé à la réunion d'experts sur l'éducation et le développement de la petite enfance en Afrique de l'Ouest et du centre organisée à l'UNESCO à Dakar (Sénégal) du 20 au 22 janvier 2026.



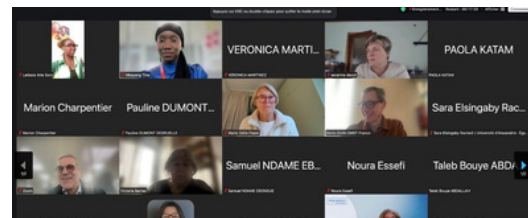
- Tenue du premier conseil exécutif de la mandature en février à Séoul.

- L'OMEP fait partie du groupe moteur institutionnel qui propose l'adoption d'un nouveau Protocole facultatif à la convention internationale des droits de l'enfant.



Commission francophone

- Le 26 janvier 2026, l'OMEP Maroc a co-organisé avec l'UNESCO le premier d'une série de webinaires portant sur les défis et opportunités du numérique et de l'intelligence artificielle dans la petite enfance ayant réuni plus de 120 participants.



Évènements à venir

- **26 mars 2026: Assemblée générale de l'OMEP France.**
- **31 mars 2026:** webinaire co-organisé par l'UNESCO et le comité OMEP RDC sur le thème de la formation des personnels
- **28 avril 2026:** webinaire co-organisé par l'UNESCO et le comité OMEP Canada sur le thème **"Enfants des populations déplacées et réfugiées ou marginalisées : droits, politiques publiques et spécificités pédagogiques."**
- **19 juin 2026:** webinaire co-organisé par l'UNESCO et l'OMEP France sur le thème **"Arts et représentations culturelles"**.
- **1 au 3 juillet:** OMEP au congrès AGEEM (Poitiers)
- **13 au 17 juillet 2026: Conférence de l'OMEP Mondiale à Poznan** sur le thème de **"Quand un enfant parle... Les inspirations de Korczak pour l'éducation et les droits des enfants."**